

Département : 21
Aire d'étude : SEURRE
Commune : SEURRE
Adresse : RUE DES HALLES

IA 00071123

Dénomination : HALLE
Précision : HALLE AU BLE

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0813570 Y = 0226020

Cadastre : 1985 AC 515

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1985, 1987 par CHRISTIAN OLIVEREAU

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1985

HISTORIQUE

EDIFICE CONSTRUIT PAR PHAL PERRON, ARCHITECTE DE LA VILLE ET DES HOSPICES D'AUXONNE ; DEVIS DRESSE LE 30 MARS 1860, TRAVAUX EXECUTES PAR GUENOT ET TRUCHETET, ENTREPRENEURS, RECEPTIONS DES TRAVAUX LE 20 MARS 1863 ; PORTE LA DATE 1862 SUR LE BLASON ORNANT LE FRONTON DU PORTAIL.

DESCRIPTION

SITUATION : EN VILLE

MATERIAUX

Gros oeuvre : BRIQUE, CALCAIRE, PIERRE DE TAILLE, MOELLON, APPAREIL MIXTE
Couverture : TUILE MECANIQUE

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : EN REZ DE CHAUSSEE

ELEVATIONS : ELEVATION ORDONNANCEE SANS TRAVEES

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, CROUPE

21

n° département

SEURRE

commune

Ville, 6 rue des Halles
adresse ou lieu-ditBeaune
arrondissement

Seurre

canton

HALLE AU BLE
dénomination et titre de l'œuvre

matricule

Repérage

Carte I.G.N. échelle : 1/25000 feuille : Seurre 3124 Ouest Lambert : II x = 813 57
Y = 226 02Cadastre année : 1984 section : AC parcelle : 515
année : section : parcelle :

Propriétaire : commune

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le : 10.10.1986 par Ch. Olivereau
revu le : parHistorique :

Edifice construit par PHAL PERRON, architecte de la ville et des hospices d'Auxonne.
Le devis fut dressé le 30 mars 1860 ; les travaux furent exécutés par GUENOT et TRUCHETET, entrepreneurs ; la réception des travaux eut lieu le 20 mars 1863.

Situation :

Dans le quartier de l'Hôtel de ville, au Nord de la mairie, en bordure de la rue des Halles.

Matériaux et mise en oeuvre :

- gros-oeuvre :
appareil mixte de pierre de taille calcaire et de brique apparente.
- couverture :
tuile mécanique.

Plan et structure :

Bâtiment en rez-de-chaussée, de plan massé et ne possédant qu'une seule façade sur rue. La façade postérieure ouvre sur une cour.

.../...

Ville, 6 rue des Halles

HALLE AU BLE (1984, AC, 515)

Elévation :

L'élévation de la façade est composée de 7 arcades en plein-cintre : 3 portes et 4 fenêtres ; elle détermine une ordonnance symétrique, marquée par le portail central, couronné d'un fronton.

Couverture :

Toit à croupes.

Inscription, datation :

- inscription peinte sur la frise de l'entablement du portail :
HALLE AU BLE
- chronogramme : 1862, inscrit sur le blason du tympan du fronton.

HALLE (1984 AC 515)
6 rue des Halles

Plan de situation et plan-masse.
Extrait du plan cadastral au 1 : 1000e.



21 SEURRE
6 rue des Halles

HALLE AU BLE
(cadastre 1984, section AC,
parcelle 515)
Façade principale

86.21.771 V
Cliché M. ROSSO

